

# RAPPORT ANNUEL 2014-2015



Collège  
d'Alma

**(Adopté au conseil d'administration du 23 novembre 2015)**

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

---

**Monsieur François Blais**

Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche  
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que nous vous transmettons le rapport annuel 2014-2015 du Collège d'Alma dans lequel vous trouverez les principales actions réalisées dans le cadre du plan stratégique 2014-2017.

Ce rapport témoigne, entre autres, du maintien par notre établissement d'enseignement supérieur d'excellents taux de réussite scolaire. Par exemple, le taux global de réussite au 1<sup>er</sup> trimestre de tous les inscrits pour l'année 2014-2015 au Collège d'Alma est supérieur de 8,4 points de pourcentage par rapport à la moyenne du réseau collégial.

Concernant l'offre de formations, la grille de cours du nouveau programme de Technologies sonores a été adoptée et la première cohorte a été accueillie en septembre 2015. Malgré cela, l'effectif étudiant en formation régulière a continué de décroître suivant les projections démographiques locales annoncées. Pour ce qui est de la formation continue, sa clientèle est en hausse, et huit programmes d'attestation d'études collégiales (AEC) ont été offerts durant l'année 2014-2015.

Pour sa part, notre centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en agriculture, Agrinova, continue sur sa belle lancée avec un excédent de 160 402 \$ et plus de 157 mandats d'innovation.

Sur le plan financier, le résultat de l'année montre une insuffisance des produits par rapport aux charges de 300 797 \$ et un solde de fonds au 30 juin 2015 déficitaire de 2 273 660 \$. Depuis quelques années, le Collège d'Alma évolue dans un contexte financier difficile résultant des nombreuses compressions budgétaires et de la baisse de la clientèle à la formation régulière.

Vous assurant de notre collaboration constante, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Le directeur général par intérim,



Normand Poniewiera



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Mission et valeurs du Collège d'Alma .....</b>	<b>1</b>
<b>Bilan de l'année 2014-2015 – Plan stratégique 2014-2017 .....</b>	<b>1</b>
<b>Quelques statistiques.....</b>	<b>11</b>
• L'effectif scolaire .....	11
• La réussite des élèves .....	12
• Le personnel .....	15
<b>Suivi des obligations légales.....</b>	<b>16</b>
<b>États financiers .....</b>	<b>17</b>
<b>Instances .....</b>	<b>18</b>
• Le conseil d'administration et le comité exécutif .....	18
• La commission des études .....	18
<b>EXPERTIS Formation continue .....</b>	<b>19</b>
<b>Agrinova, centre collégial de transfert de technologie .....</b>	<b>21</b>
<b>Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Collège d'Alma .....</b>	<b>23</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition du nombre d'élèves au régulier par programme .....	11
Tableau 2 : Réussite aux cours par programme, par secteur de formation .....	12
Tableau 3 : Taux global de réussite à la 1 <sup>re</sup> session .....	13
Tableau 4 : Taux de réinscription au 3 <sup>e</sup> trimestre des élèves.....	13
Tableau 5 : Réussite à l'épreuve uniforme de français .....	13
Tableau 6 : Diplomation 2014-2015 par programme, par secteur de formation.....	14
Tableau 7 : Personnel du Collège au 30 juin 2015.....	15
Tableau 8 : Clientèle de la formation continue en 2014-2015 .....	20



## MISSION ET VALEURS DU COLLÈGE D'ALMA

---

Le Collège d'Alma offre une formation collégiale unique et un milieu de vie stimulant qui favorisent des apprentissages aux effets durables. Il soutient ainsi le développement de compétences professionnelles et personnelles nécessaires à l'émergence d'individus qualifiés, créatifs et responsables. Il contribue à l'enrichissement de la collectivité par son leadership, son expertise et ses services.

Les valeurs adoptées par le conseil d'administration sont :

<b>Innovation</b>	Le personnel et les élèves adoptent une attitude créative, audacieuse et innovante pour la réussite, la persévérance scolaire et le soutien à leur communauté d'appartenance.
<b>Engagement</b>	Le personnel et les élèves sont guidés par leur volonté d'assurer une présence de qualité en s'impliquant, en se mobilisant et en agissant avec intégrité, honnêteté et loyauté en faveur de leur établissement.
<b>Respect</b>	Le personnel et les élèves font preuve de civilité et valorisent la diversité (opinion, clientèle, culture, etc.) de même que l'établissement d'un climat favorisant l'ouverture, la collégialité et le développement durable.
<b>Responsabilisation individuelle et collective</b>	Conscients de leur capacité d'agir sur le bien-être collectif, le personnel et les élèves partagent la responsabilité de réussir et de faire de l'établissement un milieu de vie accueillant et stimulant.

## BILAN DE L'ANNÉE 2014-2015 – PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017

---

### ORIENTATION 1

**ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DU PLEIN POTENTIEL DE CHAQUE ÉLÈVE ET LA RÉUSSITE DE SON PROJET DE FORMATION**

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2014-2017	PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	RÉSULTATS ATTEINTS
<b>DOMAINE : RÉUSSITE SCOLAIRE</b>		
1. Chaque année, maintenir des taux de réussite aux cours et à l'épreuve uniforme de français de même que les taux de persévérance et de diplomation des élèves en formation régulière encore au-dessus de la moyenne québécoise.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintien des taux de réussite, de persévérance et de diplomation au-dessus de la moyenne québécoise du réseau public.</li><li>• Accompagnement des départements dans la réalisation de leur plan de travail annuel.</li><li>• Suivi des tableaux de bord de réussite et</li></ul>	<b>Objectif atteint :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Diplomation (cohorte 2009) : écart positif de 0,6 point avec les taux québécois de 62,1 %.</li><li>✓ Réussite à la première session (cohorte 2014) : écart positif de 8,4 points avec le taux québécois de 81,3 %.</li><li>✓ Persévérance (cohorte 2013) : écart positif de</li></ul>

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2014-2017	PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	RÉSULTATS ATTEINTS
	rencontres de plusieurs départements à ce sujet. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation des travaux du comité Carrefour de la réussite.</li> </ul>	2,8 points avec le taux québécois de 77,6 %. ✓ Épreuve uniforme de français : écart négatif en 2013-2014 de 2,7 points avec le taux québécois, mais hausse de 7,4 points de pourcentage en 2014-2015 (de 80,6 % à 88,0%).
2. Chaque année, maintenir les taux moyens d'obtention d'un diplôme de 2011 dans un programme crédité de formation continue.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres individuelles de tous les élèves et stratégie de proximité.</li> <li>• Augmentation de l'utilisation de Col.NET et amélioration du suivi des dossiers des élèves.</li> <li>• Compilation des données annuelles de diplomation maintenant réalisée en continu.</li> </ul>	<b>Objectif atteint :</b> ✓ Taux de diplomation de la cohorte 2014 à 76 %, soit un écart positif de 7 points de pourcentage avec le taux moyen de 2011.
<b>DOMAINE : SOUTIEN AUX PROJETS DE FORMATION DES ÉLÈVES</b>		
3. Chaque année, maintenir la qualité d'encadrement des élèves et les mesures d'intervention auprès des élèves à risque.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des départements dans la réalisation de leur plan de travail annuel.</li> <li>• Amélioration de l'offre de services adaptés par, entre autres, l'achat d'un module COBA et l'analyse de la salle d'examen.</li> </ul>	<b>Objectif atteint :</b> ✓ Maintien d'un taux de satisfaction à 95 % des élèves à l'égard des services. ✓ Légère diminution du nombre d'élèves qui ne savent pas où s'adresser lorsqu'ils rencontrent des difficultés.
<b>DOMAINE : QUALITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE</b>		
4. Chaque année, maintenir la qualité des activités étudiantes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse et ajustement de l'offre d'activités parascolaires en 2014-2015.</li> <li>• Élaboration d'un sondage pour connaître les intérêts des élèves à la rentrée 2015.</li> <li>• Mise en place d'une nouvelle charte à la Corporation des services aux étudiants afin de mieux analyser les revenus et les dépenses des activités sportives et culturelles.</li> <li>• Planification de rencontres hebdomadaires avec l'association étudiante.</li> </ul>	<b>Objectif atteint :</b> ✓ Pourcentages élevés de satisfaction des élèves : - accueil : 98 %; - offre parascolaire : 92 %. ✓ Plus de la moitié des élèves qui participent à des activités parascolaires (53 %). ✓ Augmentation du taux de participation à la Cérémonie de fin d'études (64 %). ✓ 25 % des élèves candidats au programme de bourses.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2014-2017	PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	RÉSULTATS ATTEINTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation et inauguration du nouveau centre social à l'automne 2014.</li> <li>• Mise en place d'une équipe de <i>cheerleading</i> à l'automne 2014.</li> <li>• Accompagnement des départements dans la réalisation de leur plan de travail annuel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 14 % des élèves inscrits à une activité sportive de compétition.</li> </ul>

## ORIENTATION 2

**ENRICHIR L'OFFRE DE FORMATION PAR DES APPROCHES PÉDAGOGIQUES ADAPTÉES ET INNOVANTES AINSI QUE D'AVANTAGE DE PROGRAMMES QUI DISTINGUENT LE COLLÈGE**

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2014-2017	PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	RÉSULTATS ATTEINTS
<b>DOMAINE : COURS ET PROGRAMMES</b>		
5. D'ici 2017, poursuivre la bonification de la carte des programmes en vue d'obtenir l'autorisation de donner de nouveaux programmes en formation régulière.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption des grilles de cours et élaboration des plans-cadres et des plans de cours pour l'accueil d'une première cohorte en Technologies sonores en septembre 2015.</li> <li>• Travaux pédagogiques pour implanter le programme Conseil en assurances et en services financiers, mais inscriptions insuffisantes pour le démarrer.</li> </ul>	<p><b><u>Objectif atteint en partie</u></b> selon le développement du DEC en pharmacie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La réalisation des analyses nécessaires aux dépôts de nouvelles autorisations a été reportée en 2015-2016 bien que des communications aient été faites avec le ministère.</li> </ul>
6. D'ici 2017, renforcer, bonifier et diversifier l'offre de formation continue créditée et sur mesure.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploration de plusieurs programmes existants dans le réseau afin de bonifier la carte actuelle.</li> <li>• Entente avec le Cégep de Jonquière pour l'offre d'une formation collégiale en bureautique.</li> <li>• Réorganisation du service de RAC en lien avec la création des nouveaux centres d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences (CÉRAC).</li> </ul>	<p><b><u>Objectif atteint :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 8 AEC offertes en 2014-2015 (objectif de 6).</li> </ul>

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2014-2017	PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	RÉSULTATS ATTEINTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de notre nouvelle offre de service aux entreprises.</li> <li>• Consolidation de nos activités et de partenariats porteurs.</li> </ul>	
<p>7. D'ici 2017, développer une approche d'assurance qualité pour chaque programme en fonction des besoins émergents et des particularités qui démarquent le Collège.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un outil informatisé pour rassembler toutes les informations concernant les programmes de formation en lien avec notre système d'assurance qualité.</li> <li>• Accompagnement des départements dans la réalisation de leur plan de travail annuel.</li> </ul>	<p><b><u>Objectif en voie d'être atteint :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 29 plans-cadres actualisés.</li> <li>✓ 12 plans de cours révisés.</li> <li>✓ Taux de satisfaction de 99 % des élèves à l'égard de la qualité d'enseignement.</li> <li>✓ Taux d'admission dans les universités égal à la moyenne québécoise (88 %).</li> <li>✓ Suivi du taux de placement (80 % pour les élèves finissants en 2014).</li> </ul>
<b>DOMAINE : PÉDAGOGIE</b>		
<p>8. D'ici 2016, établir les priorités d'intégration pédagogique des technologies de l'information et des communications (TIC).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un comité de travail sur les TIC et réalisation de différents travaux.</li> <li>• Accompagnement de nombreux professeurs dans l'appropriation et l'application pédagogique de la plateforme Moodle.</li> <li>• En formation continue, offre d'un programme à 80 % en ligne et travaux en cours pour en offrir un autre dès l'an prochain.</li> </ul>	<p><b><u>Objectif en voie d'être atteint</u></b></p>
<p>9. D'ici 2017, maintenir et développer dans tous les programmes des stratégies pédagogiques qui placent les élèves en situation concrète d'apprentissage et les amènent à mieux intégrer leurs savoirs (approche terrain dans le projet éducatif).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration de passerelles entre les activités pédagogiques et les activités parascolaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>- développement de nombreux projets avec la mesure entrepreneuriale;</li> <li>- 8 projets de mobilité étudiante : SH, Soins (2), Musique, TP, TCG, ATI, ALC;</li> </ul> </li> </ul>	<p><b><u>Objectif atteint :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 38 élèves en stage ATE.</li> <li>✓ 45 élèves en mobilité étudiante.</li> <li>✓ 286 élèves ayant reçu une attestation pour le Profil en développement durable.</li> <li>✓ 23 projets péripédagogiques pour enrichir le cursus scolaire</li> </ul>

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2014-2017	PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	RÉSULTATS ATTEINTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- intégration d'un voyage humanitaire dans le profil Destination monde en Sciences humaines;</li> <li>- publicité du profil en développement durable (DD), offre de cours complémentaires, collaboration avec les différents départements pour l'offre d'activités en DD.</li> <li>• Accompagnement des départements dans la réalisation de leur plan de travail annuel.</li> <li>• Révision du programme de Sécurité industrielle et commerciale amorcée pour augmenter le nombre d'heures pratiques.</li> </ul>	dans différents programmes.

### ORIENTATION 3

#### ÉLARGIR LA CLIENTÈLE ET LE RAYONNEMENT DU COLLÈGE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2014-2017	PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	RÉSULTATS ATTEINTS
<b>DOMAINE : RECRUTEMENT DE CLIENTÈLE</b>		
10. D'ici 2017, augmenter la clientèle du Collège d'Alma par rapport à celle de l'automne 2013.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation de notre offre de formules en sport-études en collaboration avec nos différents partenaires.</li> <li>• Relance de notre offre en arts-études auprès de la clientèle étudiante pour 2015-2016.</li> <li>• Démarrage du sport-études en cyclisme à l'automne 2014 avec 8 élèves-athlètes, dont 6 provenant de l'extérieur de notre bassin.</li> <li>• Accord de Ville d'Alma et de la Commission scolaire</li> </ul>	<p><b>Objectif non atteint</b> : pour la clientèle en formation régulière qui est en diminution (de 1035 à 1000), malgré l'amélioration du taux de rétention de la clientèle locale (de 65 % à 69 %). L'objectif de 1100 élèves est à réviser compte tenu des projections démographiques locales.</p> <p><b>Objectif atteint</b> : pour la clientèle en formation continue créditée avec 188 élèves comparativement à 175 les deux dernières années.</p>

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2014-2017	PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	RÉSULTATS ATTEINTS
	<p>pour la cession d'un terrain afin d'y construire une résidence étudiante, réalisation d'une analyse financière et dépôt d'un argumentaire au ministère.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des départements dans la réalisation de leur plan de travail annuel.</li> </ul>	
<b>DOMAINE : CONSOLIDATION DU POSITIONNEMENT</b>		
<p>11. D'ici 2017, maintenir la notoriété du Collège et accroître celle d'EXPERTIS Formation continue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion de plusieurs communiqués dans les médias externes et internes sur les réalisations et les succès des élèves et du personnel.</li> <li>• Diffusion des activités de formation et les réalisations d'EXPERTIS Formation continue sur différentes plateformes (site, Facebook, etc.).</li> <li>• Poursuite des efforts de réseautage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- participation à Équipe Alma-Lac-Saint-Jean, au comité organisateur des Jeux du Québec à Alma en 2017 et à plusieurs comités du milieu (Chambre de commerce, Table et rendez-vous d'économie sociale, groupe Sommet, etc.), rencontres de concertation avec le Conservatoire de musique de Saguenay et développement d'un partenariat avec la communauté autochtone crie.</li> </ul> </li> <li>• Finalisation et mise en œuvre d'une entente avec l'UQAC sur l'agriculture nordique.</li> <li>• Révision en cours de l'entente sur le partage des infrastructures avec la</li> </ul>	<p><b>Objectif en voie d'être atteint</b> : avec un travail de positionnement à refaire dans la communauté à la suite des compressions budgétaires annoncées.</p>

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2014-2017	PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	RÉSULTATS ATTEINTS
	Commission scolaire du Lac-Saint-Jean.	
12. Chaque année, établir dans chaque département un plan de valorisation de son expertise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement des départements dans la réalisation de leur plan de travail annuel.</li> </ul>	<p><b>Objectif atteint :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plusieurs départements mettent en valeur leur expertise.</li> </ul>
<b>DOMAINE : RECHERCHE APPLIQUÉE</b>		
13. D'ici 2017, renforcer et promouvoir la recherche appliquée et le transfert de connaissances, notamment par le centre collégial de transfert de technologie (CCTT), Agrinova.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Libération d'un enseignant pour collaborer avec Agrinova.</li> <li>Participation au CRRE et information auprès du personnel enseignant sur la formation scolarisante menant à des projets de recherche.</li> <li>Soutien du CCTT dans son plan de redressement.</li> <li>Poursuite du développement de projets de recherche soutenus par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG).</li> </ul>	<p><b>Objectif en voie d'être atteint :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 157 activités de recherche et de transfert au CCTT.</li> <li>✓ Chiffre d'affaires de 2,09 M\$.</li> <li>✓ Amélioration de la situation financière et résorption du déficit accumulé.</li> <li>✓ 25 nouveaux projets acceptés par le CRSNG en 2014-2015.</li> </ul>

#### ORIENTATION 4

**DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL STIMULANT ET PROPICE À L'ENGAGEMENT, AU MAINTIEN DE L'EXPERTISE ET AU TRAVAIL D'ÉQUIPE.**

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2014-2017	PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	RÉSULTATS ATTEINTS
<b>DOMAINE : RECRUTEMENT ET INTÉGRATION DU NOUVEAU PERSONNEL</b>		
14. D'ici 2017, améliorer les mécanismes de dotation et d'intégration du nouveau personnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour et adoption de la Politique de sélection et engagement du personnel.</li> <li>Consolidation du mécanisme d'accueil en concertation avec les départements et les services.</li> </ul>	<p><b>Objectif en voie d'être atteint</b></p>
<b>DOMAINE : RECONNAISSANCE, SOUTIEN ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>		
15. D'ici 2017, maintenir un climat de travail constructif qui favorise la communication et la	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un sondage mesurant la mobilisation du personnel face aux défis de l'institution, mais</li> </ul>	<p><b>Objectif non mesuré :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Participation insuffisante au sondage et à la mise</li> </ul>

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2014-2017	PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	RÉSULTATS ATTEINTS
mobilisation dans un contexte de changement continu et de redressement financier.	<p>résultats non utilisables en raison d'un taux de participation insuffisant (29 %).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision en cours du Règlement sur les conditions de vie au Collège d'Alma.</li> <li>• Poursuite du plan de formation pour les gestionnaires.</li> </ul>	en place d'un comité dont l'objectif était de travailler à partir de données objectives et mesurables. Ceci compromet l'indicateur d'analyse du résultat par un sondage de comparaison en 2017.
16. D'ici 2017, actualiser les politiques de gestion et de développement des ressources humaines dans un esprit de valorisation de l'expertise, de mobilisation, d'équité et d'optimisation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relance du comité en santé et sécurité au travail.</li> <li>• Révision de la procédure de perfectionnement du personnel enseignant et révision en cours pour les deux autres catégories de personnel.</li> </ul>	<b><u>Objectif en voie d'être atteint</u></b>

## ORIENTATION 5

### RENFORCER L'EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE, TECHNOLOGIQUE ET FINANCIÈRE DU COLLÈGE DANS UN CONTEXTE DE REDRESSEMENT

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2014-2017	PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	RÉSULTATS ATTEINTS
<b>DOMAINE : COMMUNICATION INTERNE</b>		
17. D'ici 2016, améliorer les mécanismes de communication interne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un intranet pour le personnel.</li> <li>• Poursuite de la révision du plan de mesures d'urgence incluant la réalisation d'exercices appropriés.</li> </ul>	<b><u>Objectif en voie d'être atteint</u></b>
<b>DOMAINE : AMÉNAGEMENT</b>		
18. D'ici 2017, établir et mettre en œuvre un plan d'amélioration de certains plateaux d'enseignement et espaces de travail, en collaboration avec les équipes concernées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation des amphithéâtres.</li> <li>• Planification et réalisation des réaménagements requis au pavillon Curé-Lavoie en lien avec l'implantation du DEC en Technologies sonores.</li> <li>• Analyses en cours avec le Département de technologie agricole et Agrinova pour définir l'utilisation de la ferme.</li> </ul>	<b><u>Objectif en voie d'être atteint</u></b>

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2014-2017	PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	RÉSULTATS ATTEINTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification de la relocalisation des archives corporatives du Collège.</li> <li>• Réfection de la toiture du pavillon Saint-Jude.</li> <li>• Accompagnement des départements dans la réalisation de leur plan de travail annuel.</li> </ul>	
<b>DOMAINE : MILIEU DE VIE</b>		
19. D'ici 2017, poursuivre le virage vert dans une démarche d'amélioration continue et une perspective de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du plan d'action 2014-2015 du CACECA et maintien du niveau Excellence.</li> </ul>	<b><u>Objectif en voie d'être atteint</u></b>
<b>DOMAINE : TECHNOLOGIE</b>		
20. D'ici 2016, établir les priorités de gestion et de développement des infrastructures technologiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision des mécanismes de gestion et de formation des usagers des systèmes informatiques.</li> <li>• Formation du personnel du Service informatique.</li> <li>• Renforcement de l'infrastructure du réseau informatique dans un souci d'optimisation de nos systèmes et de nos équipements informatiques sans compromettre la qualité du service aux usagers.</li> <li>• Mise en place d'un pare-feu.</li> </ul>	<b><u>Objectif en voie d'être atteint</u></b>
<b>DOMAINE : FINANCEMENT</b>		
21. Chaque année, gérer rigoureusement les dépenses sans nuire au développement de projets générateurs de revenus supplémentaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi financier, réalisation de quatre études budgétaires et poursuite de la gestion des ressources financières allouées au Collège en maintenant des services de qualité.</li> <li>• Application intégrale des principes comptables généralement reconnus (PCGR).</li> <li>• Mise en place d'une nouvelle activité d'autofinancement des activités des élèves en partenariat avec l'Association des</li> </ul>	<b><u>Objectif atteint</u></b>

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2014-2017	PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2015	RÉSULTATS ATTEINTS
	diplômées et diplômés du Collège d'Alma (ADDCA), le Pavillon Wilbrod-Dufour et le centre-ville, soit une course à obstacles en octobre 2015.	
22. D'ici 2017, augmenter de 80 % les revenus autonomes du Collège.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du plan d'action prévu par EXPERTIS Formation continue.</li> <li>• Augmentation du chiffre d'affaires d'EXPERTIS.</li> <li>• Demande de soutien financier adressée à la Fondation Champagnat pour l'aménagement d'un nouveau studio d'enregistrement dans le cadre de l'implantation du programme de Technologies sonores.</li> <li>• Renouvellement en cours des ententes de partenariat pour le maintien de nos activités culturelles et sportives.</li> </ul>	<b><u>Objectif en voie d'être atteint</u></b>



## QUELQUES STATISTIQUES

### L'EFFECTIF SCOLAIRE

Tableau 1 : Répartition du nombre d'élèves au régulier par programme

Clientèle de l'automne 2014		Nombre		
<b>Programmes préuniversitaires</b>		<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
200.B0	Sciences de la nature	64	64	128
300.A2	Sciences humaines (Monde et culture)	23	22	45
300.A3	Sciences humaines (Individu et société)	55	103	158
300.A4	Sciences humaines (Économie et gestion)	11	11	22
500.A1	Arts et lettres	3	10	13
500.AH	Arts, lettres et communication (Création et littér.)	2	8	10
500.AJ	Arts, lettres et communication (Réalisation et médias)		4	4
501.A0	Musique	14	10	24
510.A0	Arts visuels (Arts et technol. informatisées)	15	25	40
COM.AA	Commandites reçues	1	10	11
<i>Doubles DEC</i>				
200.11	Sciences de la nature-Musique	2		2
200.16	Sciences de la nature-Arts, lettres et comm.	2	1	3
300.11	Sciences humaines-Musique	1		1
500.11	Arts, lettres et communication-Musique	2	2	4
		<b>195</b> <b>41,9 %</b>	<b>270</b> <b>58,1 %</b>	<b>465</b>
<b>Programmes techniques</b>				
152.A0	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	21	15	36
180.A0	Soins infirmiers	19	106	125
310.A0	Techniques policières	139	65	204
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion	12	22	34
420.A0	Techniques de l'informatique	16	1	17
551.A0	Techniques prof. de musique et chanson	7	4	11
NNC.0D	Sonorisation et enregistrement (AEC)	13		13
		<b>227</b> <b>51,6 %</b>	<b>213</b> <b>48,4 %</b>	<b>440</b>
<b>Sessions d'intégration</b>				
081.06	Tremplin DEC Transition	9	13	22
100.01	Tremplin DEC Soins infirmiers	2	9	11
200.80	Tremplin DEC Sciences	21	19	40
300.09	Tremplin DEC Sciences et techn. humaines	21	10	31
501.12	Tremplin DEC Musique	2	1	3
		<b>55</b> <b>51,4 %</b>	<b>52</b> <b>48,6 %</b>	<b>107</b>
<b>Nombre total Collège</b>		<b>477</b>	<b>535</b>	<b>1012</b>
<b>Pourcentage total Collège</b>		<b>47,1 %</b>	<b>52,9 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Direction des études, Services aux élèves, système de gestion pédagogique COBA, au 20 septembre 2014

## LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Tableau 2 : Réussite aux cours par programme, par secteur de formation

Automne 2014		Pourcentage de cours réussis
<b>Programmes préuniversitaires</b>		<b>90,86 %</b>
200.B0	Sciences de la nature	95,74 %
300.A2	Sciences humaines (Monde et culture)	82,74 %
300.A3	Sciences humaines (Individu et société)	88,38 %
300.A4	Sciences humaines (Économie et gestion)	96,71 %
500.A1	Arts et lettres	97,44 %
501.A0	Musique	87,12 %
510.A0	Arts visuels (Arts et technologies informatisées)	87,87 %
<i>Doubles DEC</i>		<b>97,22 %</b>
200.11	Sciences de la nature-Musique	94,44 %
200.16	Sciences de la nature-Arts et lettres	94,44 %
300.11	Sciences humaines-Musique	100 %
500.11	Arts et lettres-Musique	100 %
<b>Programmes techniques</b>		<b>94,02 %</b>
152.A0	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	92,54 %
180.A0	Soins infirmiers	94,83 %
310.A0	Techniques policières	96,50 %
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion	88,83 %
420.A0	Techniques de l'informatique	95,65 %
551.A0	Techniques professionnelles de musique et chanson	95,77 %
<i>AEC</i>		<b>86,59 %</b>
NNC.0D	Sonorisation et enregistrement (AEC)	86,59 %
<b>Sessions d'intégration</b>		<b>76,50 %</b>
081.06	Tremplin DEC Transition	75 %
100.01	Tremplin DEC Soins infirmiers	63 %
200.80	Tremplin DEC Sciences	76,78 %
300.09	Tremplin DEC Sciences et techn. humaines	74,39 %
501.12	Tremplin DEC Musique	93,33 %

Source : Direction des études, système de gestion pédagogique COBA.

Tableau 3 : Taux global de réussite à la 1<sup>re</sup> session

Taux global de réussite au 1 <sup>er</sup> trimestre de tous les inscrits		
	2013-2014	2014-2015
<b>COLLÈGE D'ALMA</b>	86,7 %	<b>89,7 %</b>
<b>RÉSEAU COLLÉGIAL</b>	81,4 %	<b>81,3 %</b>
<b>DIFFÉRENCE COLLÈGE – RÉSEAU</b> (en points de pourcentage)	5,3	<b>8,4</b>

Source : SRAM PSEP-DÉFI, septembre 2015

Tableau 4 : Taux de réinscription au 3<sup>e</sup> trimestre des élèves

Taux de réinscription au 3 <sup>e</sup> trimestre des élèves quels que soient le programme et le cégep		
	2013-2014	2014-2015
<b>COLLÈGE D'ALMA</b>	76,9 %	<b>80,4 %</b>
<b>RÉSEAU COLLÉGIAL</b>	77,5 %	<b>77,6 %</b>
<b>DIFFÉRENCE COLLÈGE – RÉSEAU</b> (en points de pourcentage)	-0,6	<b>2,8</b>

Source : SRAM PSEP-DÉFI, septembre 2015

Tableau 5 : Réussite à l'épreuve uniforme de français

Pourcentage d'élèves inscrits qui ont réussi l'épreuve uniforme de français*		
	2013-2014	2014-2015
<b>COLLÈGE D'ALMA</b>	80,6 %	<b>88 %</b>
<b>RÉSEAU COLLÉGIAL</b>	83,3 %	<b>ND**</b>
<b>DIFFÉRENCE COLLÈGE – RÉSEAU</b> (en points de pourcentage)	-2,7	<b>ND**</b>

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

\*\*Donnée du réseau collégial pour 2014-2015 non disponible au moment de la publication du rapport annuel.

Tableau 6 : Diplomatation 2014-2015 par programme, par secteur de formation

		Été 2014	Automne 2014	Hiver 2015	TOTAL
<b>Diplômes d'études collégiales (DEC)</b>					
<b>Programmes préuniversitaires</b>					
200.B0	Sciences de la nature	1	1	40	<b>42</b>
300.A0	Sciences humaines	2	9	56	<b>67</b>
500.A1	Arts et lettres			9	<b>9</b>
501.A0	Musique		4	4	<b>8</b>
510.A0	Arts visuels (Arts et technol. informatisées)	1	1	13	<b>15</b>
<i>Total partiel du secteur préuniversitaire</i>		<b>4</b>	<b>15</b>	<b>122</b>	<b>141</b>
<b>Programmes techniques</b>					
152.A0	Gestion et exploitation d'entreprise agricole		1	7	<b>8</b>
180.A0	Soins infirmiers		1	24	<b>25</b>
310.A0	Techniques policières	2	1	56	<b>59</b>
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion		1	7	<b>8</b>
420.A0	Techniques de l'informatique			2	<b>2</b>
551.A0	Techniques prof. de musique et chanson		1	5	<b>6</b>
<i>Total partiel du secteur technique</i>		<b>2</b>	<b>5</b>	<b>101</b>	<b>108</b>
<b>DEC sans mention</b>		<b>3</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>17</b>
<b>Total des diplômes d'études collégiales (DEC)</b>		<b>9</b>	<b>23</b>	<b>234</b>	<b>266</b>
<b>Attestations d'études collégiales (AEC)</b>					
CNE.0W	Planification et gestion d'une entreprise agricole (volet animal)			1	<b>1</b>
CNE.0Y	Exploitation d'une entreprise apicole			1	<b>1</b>
EJJ.0A	Techniques d'ébénisterie appliquées			1	<b>1</b>
ETA.08	Technologie de la transformation de l'aluminium		1		<b>1</b>
JCA.04	Techniques d'intervention en milieu carcéral		2	20	<b>22</b>
JCA.09	Sûreté industrielle et commerciale		10		<b>10</b>
JCA.0B	Sûreté privée			4	<b>4</b>
JCA.0G	Garde du corps et escorte de personne			1	<b>1</b>
JCA.0Q	Techniques policières		3	5	<b>8</b>
JCA.1D	Protection de la faune		25		<b>25</b>
LCE.48	Bureautique, volet éditique		1		<b>1</b>
NNC.0D	Sonorisation et enregistrement			9	<b>9</b>
<b>Total des attestations d'études collégiales (AEC)</b>			<b>42</b>	<b>42</b>	<b>84</b>
<b>TOTAL DU COLLÈGE (DEC ET AEC)</b>		<b>9</b>	<b>65</b>	<b>276</b>	<b>350</b>

Source : Direction des études, Services aux élèves, système de gestion pédagogique COBA.

## LE PERSONNEL

Tableau 7 : Personnel du Collège au 30 juin 2015

	Temps complet	Temps partiel*	Chargé de projet	Chargé de cours	Total
<b>Personnel enseignant</b>					
au régulier	84	34			118
à la formation continue				8	8
Sous-total					<b>126</b>
<b>Personnel professionnel</b>					
	15	1			16
Sous-total					<b>16</b>
<b>Personnel de soutien</b>					
soutien administratif**	19	1			20
soutien technique	18		2		20
soutien manuel	10				10
Sous-total					<b>50</b>
<b>Personnel d'encadrement</b>					
personnel cadre***	10				10
personnel de gérance	1				1
personnel hors-cadre	2				2
Sous-total					<b>13</b>
<b>Grand total</b>	<b>159</b>	<b>36</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>205</b>

\* Temps partiel : incluant les contrats à temps partiel et les contrats annuels

\*\* Incluant un soutien non syndiqué

\*\*\* incluant un prêt de service

## **SUIVI DES OBLIGATIONS LÉGALES**

---

### **LOI METTANT EN ŒUVRE CERTAINES DISPOSITIONS DU DISCOURS SUR LE BUDGET DU 30 MARS 2010 ET VISANT LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE EN 2013-2014 ET LA RÉDUCTION DE LA DETTE**

Afin de répondre aux suivis attendus conformément à l'article 18 de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, le Collège d'Alma a limité la majoration à 1,5 % des taux et échelles de traitement du personnel de direction et du personnel d'encadrement pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2015 (article 2).

### **LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

Voici l'état de l'application des dispositions énoncées à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État :

- 1) En référence au tableau 6, *Personnel du Collège au 30 juin 2015*, le niveau d'effectif établi conformément à l'article 38 de la Loi pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2015 n'excède pas celui de la période correspondante de 2014.
- 2) Pour l'année 2014-2015, le Collège d'Alma a publié sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) sept contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conformément aux exigences du Conseil du trésor.

# ÉTATS FINANCIERS

---

## FONDS DE FONCTIONNEMENT

### Détails des revenus au 30 juin 2015

	2014-2015	2013-2014
<u>Par activité</u>		
Subventions ministérielles		
- enseignement régulier	13 566 400 \$	14 197 661 \$
- formation continue	1 161 704	1 231 830
Autres sources	2 706 927	2 064 340
<b>Total</b>	<b>17 435 031 \$</b>	<b>17 493 831 \$</b>

### Détails des dépenses au 30 juin 2015

#### Ventilation des dépenses par nature

Salaires et avantages sociaux	14 156 820 \$	13 660 958 \$
Publicité et déplacements	188 091	198 810
Réception et frais de représentation	62 122	69 962
Matériel et fournitures	621 019	679 837
Honoraires professionnels	45 101	36 227
Transport étudiant	14 452	17 851
Contrats	2 354 301	2 445 106
Autres	204 893	172 370
Intérêts	89 029	106 297
<b>Total</b>	<b>17 735 828 \$</b>	<b>17 387 418 \$</b>

#### État du solde de fonds

Solde au 30 juin précédent	(1 727 804) \$	(1 605 937) \$
Résultat de l'année	(300 797)	106 413
Virements interfonds	(245 059)	(228 280)
<b>Solde au 30 juin</b>	<b>(2 273 660) \$</b>	<b>(1 727 804) \$</b>

## FONDS DES INVESTISSEMENTS

Acquisitions de l'année	1 253 727 \$	822 343 \$
Dispositions d'actifs	490 801 \$	148 032 \$

## INSTANCES

---

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE COMITÉ EXÉCUTIF (au 30 juin 2015)

#### *Élèves*

DESROCHERS, Charles  
LAFOREST, Jonathan

#### *Parents*

BERGERON, Claire  
FRADETTE, Julie\*

#### *Personnel de soutien*

LEBLANC, Simon

#### *Personnel enseignant*

GALARNEAU, Éric  
MALTAIS, Martin\*

#### *Personnel professionnel*

BRIAND, Marie\*

#### *Socioéconomique*

BELLEY, Johanne  
BRASSARD, Hélène  
DUCHESNE, Tony  
GAUDREAU, Diane  
GIRARD, Mylène  
LAVOIE, Julie\*\*  
MUNGER, Lucie, **présidente\***

#### *Membre d'office*

PONIEWIERA, Normand, directeur général par intérim et directeur des études\*

\* Membres du comité exécutif

\*\* Membre du C. A. nommée le 18 juin 2015

### LA COMMISSION DES ÉTUDES

BEAULIEU, Richard  
BOUCHARD, Annie  
BOUCHARD-BOIVIN, Alexandre  
BRIAND, Marie  
CREVIER, Rachel  
GAGNÉ, Jany  
GAGNON, David  
GALARNEAU, Éric  
HARVEY, Carole  
LAFOREST, Jonathan  
LAFOREST, Michelle  
LESCAULT, Annie  
LÉVESQUE, Luc  
NOËL, Stéphanie  
PERREAULT, Andrée  
PONIEWIERA, Normand  
PRIVÉ, François  
SIMARD, Pierre  
TREMBLAY, Chantale  
TREMBLAY, Marie-Josée

enseignant (Gestion et exploitation d'entreprise agricole)  
enseignante (Techniques de l'informatique)  
enseignant (Sciences humaines)  
professionnelle  
personnel de soutien  
cadre  
enseignant (Sciences de la nature)  
enseignant (lettres)  
enseignante (éducation physique)  
élève (secteur préuniversitaire)  
enseignante (Arts et technologies informatisées)  
enseignante (langues)  
enseignant (Musique)  
enseignante (Techniques de comptabilité et de gestion)  
professionnelle  
directeur des études  
enseignant (philosophie)  
professionnel  
enseignante (Techniques policières)  
enseignante (Soins infirmiers)



## EXPERTIS FORMATION CONTINUE

---



La formation continue répond aux besoins des personnes qui désirent se doter de nouveaux atouts pour se trouver un emploi, devenir plus performantes dans leur milieu de travail, faire reconnaître leurs acquis ou compléter une formation manquante.

### ***Attestation d'études collégiales***

Les programmes d'attestation d'études collégiales (AEC) permettent de développer des compétences et d'acquérir les qualifications directement reliées à une fonction de travail. En 2014-2015, 188 élèves ont étudié dans une des AEC, dont 182 à temps plein. L'équipe d'EXPERTIS, qui accompagne les élèves afin qu'ils réussissent leur projet de formation, est très fière du taux de diplomation qui se situe à 78 % en 2014-2015, soit une augmentation de trois points de pourcentage.

Soulignons deux développements importants dans l'offre de programmes en 2014-2015. D'abord, le programme d'AEC en Sûreté industrielle et commerciale a été offert en anglais dans la communauté crie à Mistissini. La minière Stornoway et la communauté se sont alliées pour financer ce projet couronné de succès. En effet, des 14 élèves ayant commencé le programme, 13 ont obtenu leur diplôme. Autre projet digne de mention, une deuxième expérience en ligne a été réalisée avec le programme Initiation aux techniques d'enquête et d'investigation.

### ***Reconnaissance des acquis et des compétences***

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) permet aux travailleurs et travailleuses d'obtenir un diplôme à la suite d'une évaluation des compétences acquises au fil de leurs expériences sur le marché du travail. Au cours de la dernière année, 14 personnes ont obtenu une AEC dans le cadre d'une démarche de RAC. Ces diplômes ont été octroyés principalement dans les domaines de la sécurité et de l'agriculture.

### ***Service aux entreprises***

Tout au long de l'année, EXPERTIS a offert des formations regroupées et de courte durée afin de contribuer à l'amélioration de la qualification et de la performance des travailleurs et travailleuses ainsi que des entreprises. La plupart des formations ont été données en partenariat avec Emploi-Québec.

En 2014-2015, EXPERTIS a tenu 69 activités de formation sur mesure qui ont rejoint 239 entreprises de la communauté. Au total, de 669 personnes y ont participé.

Tableau 8 : Clientèle de la formation continue en 2014-2015

Clientèle de la formation continue en 2014-2015	Nombre d'élèves
Temps complet (AEC) <ul style="list-style-type: none"> <li>• CNE.0Y Exploitation d'une entreprise apicole (45)</li> <li>• JCA.04 Techniques d'intervention en milieu carcéral (47)</li> <li>• JCA.09 Sécurité industrielle et commerciale (12)</li> <li>• JCA.0B Techniques policières (Premières Nations) (12)</li> <li>• JCA.1D Protection de la faune (53)</li> <li>• JCA.12 Initiation aux techniques d'enquête et d'investigation (13)</li> </ul>	<b>182</b>
Temps partiel (AEC) <ul style="list-style-type: none"> <li>• CNE.0Y Exploitation d'une entreprise apicole (6)</li> </ul>	<b>6</b>
Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)	<b>14</b>
Formation sur mesure (services aux entreprises)	<b>669</b>

Source : EXPERTIS Formation continue

# **AGRINOVA, CENTRE COLLÉGIAL DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE**

---

En 2014-2015, le centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en agriculture, Agrinova, a été impliqué dans plusieurs activités. En voici les faits saillants.

## ***Les retombées collégiales***

- Partage d'un gestionnaire de direction entre le Collège (direction de la formation continue) et le CCTT (direction générale);
- Amélioration du fonctionnement entre le CCTT et le Collège afin d'assurer la gestion des demandes et projets du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG);
- Poursuite de seize projets subventionnés par le CRSNG déjà en cours, dont un d'une durée de deux ans qui permet une libération de tâche d'enseignant de 0,2 ETC/an;
- Obtention de vingt-cinq nouveaux projets CRSNG en 2014-2015;
- Libération d'un enseignant pour l'animation du deuxième groupe d'innovation en production laitière (0,7 ETC/an en libération de tâche d'enseignant);
- Réalisation de plusieurs projets à la ferme de formation et de recherche du Collège (trois enseignants et 15 élèves);
- Participation de dix élèves, d'un technicien et d'un professeur en Gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA) à un audit énergétique effectué par le CCTT chez un producteur agricole;
- Participation d'élèves et d'un enseignant du Collège d'Alma à une formation sur le balancement des tracteurs donnée par le CCTT;
- Embauche d'un élève en Sciences de la nature au Collège d'Alma comme stagiaire durant la période estivale;
- Participation active d'un élève du programme de GEEA au Collège, à l'automne 2014 et à l'hiver 2015, dans la réalisation de projets SEP de niveau 1 (prise de données, saisie et analyse de ces dernières);
- Présidence et coordination du Comité de protection des animaux du Collège d'Alma.

## ***Au plan organisationnel et financier***

- Stabilité de l'équipe de professionnels toujours plus motivée et compétente et ajout de deux nouvelles ressources afin d'accroître et de diversifier l'expertise dans les secteurs de la pomme de terre et de la production laitière;
- Mise en place d'une nouvelle politique salariale incluant la révision des profils de responsabilités ainsi que l'étude de l'équité interne et externe;
- Adoption d'une nouvelle structure organisationnelle à la direction générale avec la nomination d'un directeur général, d'un directeur de la recherche et d'un contrôleur externe;
- Génération d'un excédent de 160 402 \$;
- Réalisation de travaux visant l'amélioration de l'outil de gestion de projets et l'ajout d'un tableau de bord de suivi d'indicateurs de performance;
- Repositionnement et consolidation du bureau de la Capitale-Nationale;
- Réduction du déficit accumulé de 613 168 \$ en 2013-2014 à 188 940 \$ en 2014-2015.

## ***Au plan de la recherche et du développement***

- 157 mandats d'innovation (recherche appliquée, aide technique et formation/diffusion);
- Hausse des revenus de recherche à 1 524 945 \$, soit 17 % par rapport à l'année précédente;
- Poursuite de l'accompagnement des deux premiers groupes d'innovation en production laitière;

- Création d'un troisième groupe d'innovation dans le secteur des grandes cultures biologiques nordiques;
- Génération de 37 % des revenus de recherche d'AgriNova par les productions animales et fourragères (47 % des mandats sont associés à ce créneau);
- Croissance de certains créneaux, comme la pomme de terre et les services agronomiques en milieu industriel, alors que les activités diminuent dans d'autres, notamment en énergie et dans les petits fruits.

# CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU COLLÈGE D'ALMA

---

## RÈGLEMENT NUMÉRO 29 ÉTABLISSANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU COLLÈGE D'ALMA

*Les membres du conseil d'administration ont reçu copie du Règlement établissant un code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Collège d'Alma (numéro 29) auquel ils sont assujettis. Chaque administrateur a rempli et remis au président du conseil d'administration une déclaration d'intérêts qu'il a, à sa connaissance, dans une entreprise faisant ou ayant fait affaire avec le Collège.*

**En lien avec le code d'éthique et de déontologie des administrateurs, aucune plainte ni situation n'ont été soumises au comité de déontologie.**

### Préambule

Le présent règlement établissant un Code d'éthique et de déontologie des administrateurs est adopté en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie, le Code civil du Québec (articles 321 à 330) et la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (articles 12 et 20).

Il est à noter que les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent Code.

### 1. DÉFINITIONS

Dans le présent règlement, les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;
- administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études, les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- Code : Code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- Collège : le Collège d'enseignement général et professionnel d'Alma;
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

### 2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public envers le conseil d'administration et envers l'intégrité et l'impartialité de ses membres;
- et

- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

### **3. CHAMP D'APPLICATION**

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 de ce code.

### **4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS**

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme personne raisonnable et responsable.

### **5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS**

#### **5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :**

- a) respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- b) éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- c) agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- d) ne pas utiliser à son profit ou au profit d'un tiers les biens du Collège;
- e) ne pas divulguer à son profit ou au profit d'un tiers l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- f) ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- g) ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- h) n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

#### **5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit :**

- a) se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- b) ne pas utiliser l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner de conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

## **6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS**

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

## **7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

### **7.1 Objet**

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

### **7.2 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs**

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Les situations de conflit d'intérêts peuvent avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir :

- a) les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect;
- b) les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles;
- c) les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers;
- c) les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Collège en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.

Sans restreindre la portée de la définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration ou du comité exécutif;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;

- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage et de peu de valeur.

### **7.3 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel**

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Ces dispositions législatives ainsi que certaines règles d'interprétation apparaissent à l'annexe A et font partie intégrante du présent Code.

### **7.4 Déclaration d'intérêts**

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les 30 jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

Cette disposition législative, les règles d'interprétation et un modèle de déclaration d'intérêts apparaissant à l'annexe B font partie intégrante du présent Code.

### **7.5 Interdictions**

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration ou au comité exécutif a l'obligation de se retirer de la salle des délibérations du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur.

### **7.6 Rôle du président**

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. À ce titre, il doit trancher toute question relative au droit de vote à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations sur leur droit de vote des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter.

Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil.

La décision du président est finale.



## **8. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE**

Le secrétaire du conseil, ou en son absence une autre personne nommée par le conseil d'administration, agit comme conseiller en déontologie.

Ce conseiller est chargé :

- a) d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- b) de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- c) de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- d) de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

## **9. CONSEIL DE DISCIPLINE**

- 9.1** Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 9.2** Le Conseil de discipline est constitué des membres du comité exécutif. Il a donc la responsabilité de recevoir les résultats d'enquête du conseiller en déontologie, d'analyser les cas de manquement présumés, de décider du bien-fondé de toute plainte et de décider des suites à apporter.
- 9.3** Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 20 jours, lui fournir par écrit ses observations et, sur demande, être entendu par ce conseil relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 9.4** Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.
- 9.5** Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.
- 9.6** L'administrateur peut appeler de la sanction auprès du conseil d'administration. Celui-ci maintient ou annule la sanction prise par le conseil de discipline.

## **10. ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1998.





**UNE PUBLICATION DES  
AFFAIRES CORPORATIVES DU COLLÈGE D'ALMA**

---

NOVEMBRE 2015